PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 5 octobre 2018 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO	Françoise LAPICQUE	Bernard SIMONIN
Philippe BOLMONT	Adeline LENGERT	Corinne STOFFEL
Yohan DECLOMESNIL	Jean-Claude LIEBON	Dominique THIRION
Jean-Marie DEPARDIEU	Christophe PORTE	
Michel GROSS	Anthony SCREMIN	
Hervé VAZART (CD10)	Nicolas VEJUX (CD67)	Etienne ROBERT (CD88)
Alain PERRON (CD51)		

Excusés :

Nicole BERNARD	Emmanuel LEGRY	Claude BERNARDIN (CD54)
Philippe BORDES	Michel MARTIN	Catherine GERMAIN (CD55)
Jean-Luc HOSY	Julie PILLETTE	Françoise NOMINE (CD57)

Absent :

Julien DUPONT (CD08)	Yann DEPRE (CD52)	Claude SPIECKER (CD68)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

Invité :

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, Cabinet SECEF

◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue aux participants. Il fait part des excusés et présente, au nom du Conseil de Ligue, ses condoléances à Nicolas VEJUX qui vient de perdre son père.
Il présente ensuite Loïc DAUPHIN du cabinet SECEF, commissaire aux comptes de la Ligue.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD déclare qu'il y a peu de nouvelles depuis le dernier Bureau de Ligue, et il invite les membres à lire le compte rendu qui leur a été adressé.

Les dernières informations concernent l'Assemblée Générale du Comité de l'Aube, où il était représenté par Philippe BOLMONT, qui s'est déroulée sans difficultés particulières.

Il fait part aux membres du Conseil de Ligue que le Comité des Ardennes n'a finalement pas trouvé de remplaçant à Julien DUPONT pour prendre la présidence, et qu'un accord était intervenu au sein du Comité Départemental, Julien DUPONT restant président jusqu'à la fin de l'olympiade.

Le Président annonce que la société SanSwiss souhaitait mettre en place un partenariat vestimentaire à hauteur de 2.000 €. Il propose que les membres du Conseil de Ligue et des services régionaux soient équipés d'un softshell et d'un polo.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

En l'absence des Vice-Présidents Délégués, le Président Pierre BLANCHARD annonce que l'annuaire de la Ligue a été diffusé auprès des clubs lors des différentes Assemblées Générales départementales, et que le prochain numéro de la revue régionale GETT devrait paraitre au mois de novembre.
Enfin, suite à la demande fédérale, un article a été réalisé pour le prochain Ping Pong Mag.

POINT 3 - FINANCES ET PARTENARIAT

3.1- COMPTE DE RESULTAT 2017/2018 ET BILAN (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, présente l'ensemble des différents documents transmis aux membres du Conseil de Ligue. Il revient en particulier sur la nouvelle présentation des différents rapports et des comptes annuels.

En premier lieu, il fait la présentation du Bilan au 30 juin 2018, qui est équilibré à hauteur de 305.773,50 €. Il montre notamment une érosion des disponibilités (63 K€ contre 142 K€ au 30 juin 2017) et annonce que la baisse des fonds associatifs, conséquence du déficit de la saison précédente, est pour l'heure stoppée suite au résultat positif (12 k€) de cette saison.

Dominique THIRION montre ensuite le Compte de Résultat 2017/2018 avec sa nouvelle présentation analytique, ce qui a nécessité beaucoup de travail. Les grandes masses sont détaillées par le Trésorier Général, qui fait également un comparatif par rapport au Budget Prévisionnel 2017/2018.

En ce qui concerne le Budget Principal de Fonctionnement, il se solde avec un solde débiteur de 17.145,54 €, résultant de charges à hauteur de 1.114.841,94 € (contre 1.097.200 € au prévisionnel) et de produits à hauteur de 1.097.696,40 € (contre 1.097.200 € au prévisionnel). Il se décompose comme suit :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 510 K€ en Charges, 124 K€ en Produits, soit un différentiel de -386 K€ (+4 K€ par rapport au prévisionnel) ;

- ✓ Institutionnel : 265 K€ en Charges, 636 K€ en Produits, soit un différentiel de 371 K€ (-47 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 107 K€ en Charges, 190 K€ en Produits, soit un différentiel de -83 K€ (+1 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Technique : 171 K€ en Charges, 116 K€ en Produits, soit un différentiel de -55 K€ (+25 K€ par rapport au prévisionnel) ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 61 K€ en Charges, 31 K€ en Produits, soit un différentiel de -30 K€ (égal au prévisionnel) ;

En ce qui concerne le Budget Annexe des manifestations, il se solde avec un solde créditeur de 29.092,80 €, résultant de charges à hauteur de 337.691,86 € et de produits à hauteur de 366.784,66 €. Il se décompose comme suit :

- ✓ Internationaux Jeunes du Grand Est : 17 K€ en Charges, 20 K€ en Produits, soit un différentiel de 3 K€ ;
- ✓ Internationaux de France Jeunes – Circuit Mondial : 126 K€ en Charges, 127 K€ en Produits, soit un différentiel de 1 K€ ;
- ✓ Euro Mini Champ's : 147 K€ en Charges, 162 K€ en Produits, soit un différentiel de 15 K€ ;
- ✓ Championnats de France des Régions : 32 K€ en Charges, 37 K€ en Produits, soit un différentiel de 5 K€ ;
- ✓ Titres Nationaux par Equipes : 14 K€ en Charges, 19 K€ en Produits, soit un différentiel de 5 K€ ;

C'est ainsi que le Budget Global s'établit à 1.452.533,80 € en Charges et 1.464.481,06 € en Produits, laissant apparaître un résultat excédentaire de 11.947,26 € grâce au Budget Annexe des manifestations, montrant ainsi la grande utilité de l'organisation des grandes compétitions.

Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, intervient pour déclarer qu'il se félicitait d'avoir pu, avant cette réunion, travailler sur les comptes sans être dans l'obligation de les revoir avant leur présentation à l'Assemblée Générale, ce qui est rare dans le milieu associatif. Il ajoute n'avoir aucune remarque à faire au sujet de ces rapports financiers annuels.

Après présentation des comptes annuels par le Trésorier Général et après avoir entendu le Commissaire aux Comptes, le Conseil de Ligue arrête et adopte à l'unanimité les comptes de l'exercice 2017/2018, présentant un résultat de 11.947,26 € et un total de Bilan de 305.773,50 €.

Le Conseil de Ligue décide par ailleurs à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 11.947,26 € en totalité aux fonds associatifs.

3.2- BUDGET PREVISIONNEL 2018/2019 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, présente le Budget Prévisionnel pour la saison 2018/2019, en indiquant qu'il est le résultat du travail préparatoire fait avec les responsables de Branche se basant sur le Réalisé 2017/2018, et que seules quelques adaptations à la marge ont été faites :

- ✓ Compte tenu que la Ligue est devenue le collecteur des Comités Départementaux en ce qui concerne le championnat par équipes y compris "départemental" pour ceux ayant adhéré au championnat de la ligue, le budget est naturellement à la hausse tant en crédits qu'en débits pour un montant d'environ 35 K€ ;

- ✓ Les charges de personnel avec la prise en compte de la taxe sur les salaires et de l'embauche qui a été réalisée au 1er août 2018, en hausse de 20 K€ ;
- ✓ Le regroupement du Pôle Espoir en un seul lieu (contre trois les saisons précédentes) avec des charges en baisse de 45 K€ et des produits en baisse de 26 K€ ;
- ✓ Une approche optimiste et volontariste au niveau du partenariat, le sujet étant abordé dans le point 3.4 de ce Conseil de Ligue.

Le Budget Prévisionnel présenté s'équilibre ainsi à hauteur de 1.602.600 € répartis comme suit : 1.135.100 € pour le Budget Principal de Fonctionnement et 467.500 € pour le Budget Annexe des Manifestations.

Bernard SIMONIN s'interroge sur le poste "Subventions" en demandant si nous n'étions pas trop optimistes. Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, lui rappelle que nous devons avoir un budget prévisionnel qui soit conforme aux demandes qui seront faites en matière de subventions.

Bernard SIMONIN intervient ensuite pour faire part des dernières informations concernant l'avenir du CNDS, ainsi que des nouvelles orientations, actuellement en discussion, du Conseil Régional.

Hervé VAZART, s'interroge sur l'avenir des aides à l'emploi. Anthony SCREMIN et Bernard SIMONIN lui répondant que pour l'instant elles ne semblent pas remises en cause.

Christophe PORTE, termine ce point en disant que le budget qui était présenté avait été fait avec la volonté de maitriser les dépenses.

Le Budget Prévisionnel 2018/2019 est adopté à l'unanimité.

3.3- ETAT DES COMPTES DES CLUBS (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait état de la situation financière des clubs au 5 octobre, sachant que le 15 octobre les clubs ayant adhéré à la dématérialisation (ils sont 80 à ce jour, soit 26%) auront un prélèvement pour un total de 115 K€. Actuellement nous avons un taux de recouvrement de 47,5%, les clubs étant redevables de 324 K€.

A la question de connaitre la situation des clubs à la date de leur réaffiliation, Vincent BLANCHARD indique qu'à cette date tous les clubs avaient au minimum un solde nul pour pouvoir redémarrer la nouvelle saison avec une situation saine et apurée.

3.4- CAMPAGNE DE RECHERCHE DE PARTENARIATS (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des Finances et Partenariat, Christophe PORTE, fait part aux membres du Conseil de Ligue de l'état d'avancement de la mise en place de notre politique de recherche de partenariat.

Un premier document a été élaboré et remis aux membres en fin de saison dernière, celui-ci rassemblant la définition des différents types de produits que nous pouvions offrir en échange d'un partenariat.

Nous sommes dans la deuxième phase qui consiste à cibler les entreprises que nous allons solliciter, priorité devant être donnée aux entreprises ayant un caractère régional, les

entreprises locales devant plutôt faire l'objet d'une sollicitation par les clubs. Pour cette deuxième phase, Christophe PORTE souhaite que chaque membre du Conseil de Ligue lui propose cinq entreprises qui seraient ensuite contactées par la Ligue d'ici la fin de l'année.

POINT 4 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

4.1- MISE A JOUR DU PROJET ASSOCIATIF GLOBAL PLAN D'ACTIONS ANNUEL 2018/2019 (Julie PILLETTE)

Julie PILLETTE étant excusée pour cette réunion, c'est Guillaume SIMONIN qui intervient sur ce sujet. Il rappelle qu'un mél a été adressé à tous les présidents de commissions afin qu'ils transmettent un bilan des actions réalisées lors de la dernière saison, de façon à mettre à jour le PAG d'ici à l'Assemblée Générale.

4.2- RETOUR SUR LES REUNIONS DU GROUPE DE PILOTAGE DU DEVELOPPEMENT (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, revient rapidement sur les deux dernières réunions organisées, dont le compte-rendu complet a été transmis aux membres du Conseil de Ligue.

4.3- POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, rappelle les priorités définies pour la saison à venir :

- ✓ Accompagnement des clubs

  Pierre LEGENDRE informe le conseil qu'alors que la communication n'avait pas encore été lancée officiellement, il y avait déjà deux clubs qui avaient fait acte de candidature pour un accompagnement global.
- ✓ Actions en direction de nouveaux publics, en particulier en direction des entreprises
- ✓ Etendre les nouvelles pratiques
- ✓ Implanter et fidéliser de nouveaux lieux de pratique sous la tutelle de clubs existants (sur le modèle aubois des clubs satellites)

Comme indiqué dans le compte rendu de la dernière réunion du Bureau de Ligue, Gilles ERB, ancien doyen de la faculté de sports de Strasbourg, souhaite apporter son aide pour le développement du tennis de table, voir sur d'autres thématiques. Philippe BOLMONT annonce qu'une rencontre aurait lieu prochainement avec lui pour mettre au point ce projet.

4.4- PARTENARIAT AVEC LES CLUBS EVOLUANT EN PRO (Philippe BOLMONT)

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, rappelle que la saison dernière nous avions déjà voté un partenariat avec les clubs évoluant en PRO A et/ PRO B pour l'olympiade.
Il propose néanmoins de modifier ce partenariat en l'adaptant suite aux modifications intervenues au niveau de la PRO A & B féminine, regroupées en une seule division.

En accord avec le Bureau de la Ligue, ce partenariat sera une aide financière au développement et à la promotion, en contrepartie d'entrées pour les membres du Conseil

de Ligue et les cadres techniques, d'une loge, et de la présence du logo de la Ligue sur les supports de communication. Les montants suivants sont proposés :

- 1 000 euros pour une équipe en Pro A Messieurs,
- 600 euros pour une équipe en Pro B Messieurs,
- 600 euros pour une équipe en Pro Dames, plus 400 euros pour toute équipe se qualifiant pour les « Play off - Titres » (Classée parmi les 6 premières),

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

POINT 5 - SECRETARIAT GENERAL (Jean-Claude LIEBON)

5.1- STATISTIQUES

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente un état de la licenciation, des affiliations et des inscriptions au critérium fédéral.
La situation devient de plus en plus inquiétante avec une baisse constante des licenciés, une diminution du nombre de clubs et une baisse sensible des clubs affiliés.

Un débat s'engage en particulier sur la licenciation, débat qui va nécessiter une réflexion plus importante du Conseil de Ligue. Néanmoins, il ressort des débats que la licenciation se fait au sein des clubs, et que la Ligue ne peut apporter qu'un soutien à ces derniers, réels acteurs de terrain. Actuellement la Ligue propose la mise en place de nombreuses actions de développement, doit les faire connaitre et accompagner les clubs dans leur mise en œuvre.

5.2- DELEGUES DE LIGUE 2018/2019

Le Secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, fait part des membres du Conseil de Ligue qui ont répondu pour être délégué de ligue lors des compétitions régionales.
En ajoutant les Présidents d'Honneur Bernard RILLIARD et Gérard CHERET, les désignations sont validées pour la saison.

5.3- ASSEMBLEE GENERALE 2018

Jean-Claude LIEBON soumet l'ordre du jour qui est proposé pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le 4 novembre à Tomblaine, ainsi que la date de retour pour les questions des clubs.
Loïc DAUPHIN demande à ce que l'on apporte une modification sur le point 7 conformément aux obligations légales.

Après prise en compte de ces modifications, cet ordre du jour ainsi que la date de retour des questions, sont adoptés à l'unanimité.

5.4- DIVERS

En l'absence excusée de Philippe BORDES, Président du Jury d'Appel Régional, Jean-Claude LIEBON transmet aux membres du Conseil de Ligue la décision prise par le Jury d'Appel Régional concernant l'appel interjeté par le club de Longuyon d'une décision de la CRSR refusant la mutation exceptionnelle de Christophe ARON.
La décision de la Commission Régionale des Statuts et Règlements ayant été confirmée par le Jury d'Appel.

Emmanuel BARCELO fait part de son étonnement concernant la Lettre d'Info LGETT envoyée le 14 septembre et qui faisait part de la clôture des inscriptions au critérium fédéral niveau national et régional pour le 17 septembre, soit seulement trois jours après. Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, lui indique qu'il ne s'agissait que d'un rappel, puisque l'information avait été envoyée dès le 31 août.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- POINT GENERAL DE DEBUT DE SAISON SPORTIVE (Corinne STOFFEL)

La Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, Corinne STOFFEL, fait le point sur le début de saison et précise que les listes pour le critérium fédéral niveau régional avaient été faites et se trouvaient sur le site. Les listes départementales ont été transmises aux différents référents départementaux et seront mises à jour au début de la semaine.
Le championnat par équipes a bien démarré et la première journée s'est déroulée sans réel problème.

Elle donne la parole à Anthony SCREMIN, Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, qui fait un bref compte-rendu d'une réunion ayant eu lieu au siège de la Fédération sur le développement du ping par l'emploi. Il ressort d'une étude fédérale qu'un emploi est possible à partir de 80 licenciés.
Anthony SCREMIN fait part d'une réflexion sur la possibilité de créer des emplois en milieu rural via le groupement d'employeurs et la mutualisation des moyens entre clubs.

6.2- RETOUR SUR LA REUNION DU GROUPE DE GESTION DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES DU 03/10/2018 (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, fait un retour sur la réunion du groupe de gestion du championnat qui a eu lieu le 3 octobre à Tomblaine.
Avec 1.187 équipes engagées contre 1.207 en septembre 2017, on peut dire qu'il n'y a pas eu d'impact de la réforme du championnat.

On constate un grand nombre de modification des dates/heures de rencontres et seulement trois demandes de report. Afin d'alléger le travail administratif sur la gestion des demandes de modifications, le groupe de gestion du championnat propose que celle-ci soit répartie entre les différents membres. Cette organisation sera mise en place le plus rapidement possible.

Bernard SIMONIN se félicite de la qualité du travail fourni par la Commission Sportive et les services régionaux pour la préparation des différentes poules.

Suite à une information sur ce qui se fait dans la Marne, Françoise LAPICQUE propose que pour la dernière division (GE7), pour les équipes évoluant dans des poules incomplètes, ces équipes puissent se rencontrer entre elles lorsqu'elles sont exemptes, le résultat par équipes n'étant évidemment pas comptabilisé mais les performances individuelles l'étant.
Le Conseil de Ligue trouve cette idée intéressante et donne son accord pour pousser la réflexion et tenter sa mise en application lors de la deuxième phase.

Emmanuel BARCELO fait part des difficultés rencontrées par certains clubs ayant des licenciés travaillant le samedi et devant se déplacer à l'extérieur ce jour. Il souhaite une réelle

étude sur ce sujet, précisant que ce n'est pas après une journée qu'un constat probant peut être réalisé.

Emmanuel BARCELO s'étonne aussi que les règlements sportifs fassent obligation de saisir les résultats le dimanche avant 15h00, alors que des rencontres du dimanche après-midi peuvent le faire jusqu'à 18h00. Il estime que cela nuit à l'équité.
Il y a eu effectivement un mauvais copier-coller des anciennes règles et les règlements et la circulaire explicative seront modifiés très justement en ce sens.

6.3- RETOUR SUR LES COLLOQUES DE L'ARBITRAGE (Yohan DECLOMESNIL)

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, indique que le colloque de l'arbitrage s'est déroulé sous la forme de trois réunions à Tomblaine, Arcis et Bergheim, et que près de 160 cadres de l'arbitrage y ont participé. Un petit regret, la faible participation pour celle ayant eu lieu à Arcis avec seulement 12 participants.
Les retours ont été positifs et les échanges de très bonne tenue.

6.4- COMPTABILISATION DES CARTONS (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL informe sur la réglementation concernant la comptabilisation des cartons et propose qu'en plus des compétitions retenues par la FFTT, soient ajoutées pour les compétitions régionales :

- au titre 4 : - Interclubs régionaux
- au titre 5 : - Championnats du Grand Est Vétérans
  - Championnats du Grand Est Corporatifs
  - Finales Régionales par Classement
  - Championnats du Grand Est Individuels

La délibération proposée est adoptée à l'unanimité.

POINT 7 - INFOS CTS

7.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Le Coordonnateur Technique Régional, Guillaume SIMONIN, indique que tous les éléments se trouvent déjà dans le compte-rendu de la dernière réunion du Bureau de Ligue. Il insiste sur la mise en place de l'action Rentro'Ping, en rappelant que la Ligue apporte un soutien logistique aux clubs qui le souhaitent, en plus de récompenser certains à l'issue du challenge.

Guillaume SIMONIN annonce ensuite l'organisation de la prochaine réunion de l'Equipe Technique Régionale à Strasbourg début janvier, lieu choisi à la demande des techniciens qui souhaitent connaitre un peu mieux le Pôle Espoir et son fonctionnement.

Il annonce également l'envie d'organiser pendant les prochains Internationaux Jeunes du Grand Est à Pont-à-Mousson, très certainement le samedi 22 décembre, une réunion d'échanges et de débats sur le thème de la détection et du qui fait quoi en ce domaine. Cette réunion, émanant des discussions avec les représentants des CD lors de la dernière réunion ETR, serait l'occasion d'échanger entre la Ligue, les élus départementaux en charge de la Détection ou de la Technique, et les salariés des comités départementaux.

7.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, annonce que la nouvelle formation "Initiateur de Club" sera mise en place à compter du mois de janvier, et qu'une formation d'Animateur de Club aura lieu fin octobre à Maizières les Metz.
Il profitera de la prochaine réunion ETR de début janvier pour former les intervenants départementaux à ce nouveau grade qui, il le rappelle, devra être organisé par les Comités Départementaux.

En ce qui concerne la formation du BPJEPS, rien de nouveau depuis le dernier Bureau de Ligue pour la promotion en cours. Il rappelle juste qu'à compter de la prochaine saison sportive cette formation sera ouverte par la voie de l'apprentissage.

Pierre LEGENDRE poursuit en annonçant que nous avons sept nouveaux accompagnateurs de clubs, renforçant ainsi l'équipe existante, qui ont pour rôle d'aider les clubs dans leur développement. Il informe qu'une convention de mise à disposition des accompagnateurs était sur le point d'être formalisée.

Pour le Ping Santé Grand Est, toutes les informations sont mises sur le site de la Ligue et les premiers conventionnements sont en cours.

Pour terminer, il donne la parole à Adeline LENGERT qui intervient sur l'opération Ping à l'école. Elle informe que la formation des enseignants est en pleine progression et connaissait un vif succès auprès de ceux-ci. Les documents liés à cette formation sont en cours de relecture et devraient être finalisés très prochainement.
Elle rappelle que cette formation se fait à la demande de l'éducation nationale et se fait en relai avec les organisations départementales.

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, indique qu'il n'y a rien de nouveau depuis le dernier Bureau de Ligue, et invite les participants à lire le compte-rendu de cette réunion.

POINT 9 - DIVERS

Aucune question n'étant soulevée, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 22h00.

Le Président
Pierre BLANCHARD

Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON